



ÉCOLE PRIVÉE SAINTE JEANNE D'ARC

Sous contrat d'Association avec l'Etat

12, Avenue Léon Bry

93220 GAGNY

☎ 01-43-81-14-40 E-Mail : jeanne.d-arc.gagny93@wanadoo.fr

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-JEANNE D'ARC

Est un établissement catholique.

C'est la Direction Diocésaine qui nomme le Chef d'Etablissement.

L'école est sous contrat d'Association avec l'Etat. Les maîtres sont rémunérés par l'Etat.

Elle comprend 5 classes élémentaires et 2 classes de maternelles (PS/MS et MS/GS) et accueille les enfants à partir de 3 ans. ***Il faut avoir 6 ans révolus avant fin décembre pour entrer au CP.***

L'établissement ne prépare pas aux sacrements mais un éveil religieux est assuré dans toutes les classes de la maternelle au CM2, dans le respect de chacun.

Des célébrations sont organisées à l'occasion de Noël et de Pâques.

Les enfants sont invités **à suivre les cours de Catéchèse dans leur Paroisse.**

LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC définit ses objectifs dans un **PROJET EDUCATIF** Ce projet est centré sur l'élève et sur sa réussite en intégrant le "caractère propre" de l'école.

Des accords passés avec les Collèges Catholiques voisins permettent à nos élèves d'accéder à la 6ème si les parents souhaitent maintenir leurs enfants dans l'Enseignement Catholique. Ceux qui le désirent peuvent les faire entrer dans un collège public.

Les programmes sont ceux de l'Education Nationale.

L'enseignement de l'Anglais est dispensé de la MS au CM2.

Des cours d'échecs, de théâtre et de chant, sont proposés dans l'école ainsi que des ateliers périscolaires comme : le piano, les échecs le théâtre et la gymnastique.

Toutes les classes sont équipées de TNI (tableau numérique).

Les élèves ont accès aux gymnases municipaux où les cours sont assurés par un professeur d'EPS et à la piscine municipale.

Des sorties éducatives et culturelles sont organisées en relation avec les programmes.

Des voyages scolaires sont organisés pour les classes du CP au CM2.

Un self-service fonctionne tous les jours ainsi qu'une étude le soir, jusqu'à 18 heures.

Une garderie fonctionne le matin à partir de 7h45 et le soir de 18h à 19h.

L'Ecole est gérée par un O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) qui, à Sainte Jeanne d'Arc, porte le nom de "Comité Familial Scolaire".

Une association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre de l'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc, dénommée A.P.E.L. Sainte-Jeanne d'Arc, assure la présence des parents dans l'Ecole, les représente au Conseil d'Etablissement et au Conseil d'Administration et prend une part active dans la vie de l'école : marché de Noël, loto, Ecole en fête, Kermesse... Le bénéfice de toutes ces manifestations permet d'améliorer et d'investir pour le bien-être de nos enfants (salle informatique, matériel pour les classes, aide ponctuelle pour les voyages...).

Des équipes de bénévoles appelées « Parents travaux » apportent une aide précieuse pour l'embellissement de l'Ecole et le confort des enfants.

Les inscriptions commencent en NOVEMBRE, pour la rentrée scolaire suivante. Un dossier est à télécharger sur le site de l'école.

L'inscription n'est définitive qu'après entretien avec le Chef d'Etablissement qui en fonction des places disponibles et en respectant la décision prise par l'Etablissement d'origine.

Le Chef d'Etablissement
Madame ACHOUR